



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 11 mai 2020 tenue à huis clos à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Jean- Martin Villeneuve, Conseiller # 1
Monsieur Gilles Murray, Conseiller # 2
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

EST ABSENT :

Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

Personne n'est présent à la séance ordinaire tenue à huis clos.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.
Il prend les présences.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

RÉSOLUTION 2005-01

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ordinaire et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2020 à 19h30
4. Adoption des comptes à payer d'avril 2020
5. Résolution pour Employés municipaux hiver 2019-2020 et printemps – été 2020



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

6. Coût de l'entretien voirie hiver 2019-2020
7. Dossier assurance Sterling STE 2000
8. Résolution pour approuver le processus achat camion usagé
9. Résolution pour donner suite à la demande introductive d'instance R. Bernier
10. Résolution pour donner suite à la rencontre avec le service de protection incendies Ville de Matane
11. Résolution pour obtenir le montant pour le Fonds Développement du Territoire MRC
12. Résolution pour le Pont Route des Érables, Rivière Petchedetz
13. Résolution pour la réparation des ponceaux rang 9-10-Ouest
14. Gestion des plaintes 2020
15. Ouverture demande d'information de prix sur location machinerie et achat de gravier le 13 mai à 13h
16. Résolution pour la modification coquille règlement sur l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats.
17. Résolution pour la demande de prix collectes matières résiduelles et recyclages 2021 par la ville de Matane
18. Résolution potées fleuries 2020
19. Résolution pour le projet de maisonnette par le COSMOSS
20. Période de questions
21. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3- Adoption du procès-verbal du 14 avril 2020

Après la confirmation de la prise de connaissance du contenu du procès-verbal du 14 avril 2020 par les conseillers et conseillères présents

RÉSOLUTION 2005-02

Il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 14 avril 2020 à 19h30, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4. Adoption des comptes payés avril 2020

Suite à l'annonce des montants à payer pour les comptes compressibles et incompressibles pour le mois d'avril par Monsieur le Maire.

RÉSOLUTION 2005-03



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Il est proposé par **Monsieur Jean- Martin Villeneuve** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois d'avril 2020 pour un total des comptes incompressibles de 42 380.79\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 99.75\$, les salaires nets des employés de 19 590.49\$, les traitements nets des élus (es) de 1 567.81\$, les frais gouvernement du Québec pour un montant de 35.00\$, les remboursements des prêts de 2 360.89\$, la facture de la collecte et le transport des matières résiduelles et de recyclage au montant de 10 679.78\$, le paiement des services publiques 420.66\$, le remboursements des déductions à la source de mars au montant de 7 398.32, le remboursement de la Carte de crédit Visa pour les frais de poste et frais annuelle de 228.09\$ et un montant de 54 314.36\$ des comptes compressibles pour un montant total de 96 695.15\$ pour le mois d'avril 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5- Résolution pour Employés municipaux hiver 2019-2020 et printemps – été 2020

Monsieur Castonguay donne les informations afin de respecter la mise à pied et l'embauche des employés municipaux

RÉSOLUTION 2005-04

Considérant qu'en mettant terme à l'entente de travail entre les employés et son employeur, la municipalité respecte les conditions de fin d'entente;

Considérant la conformité des règles de fin d'entente sont respectés.

En conséquence, il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de mettre fin à l'entente de travail de Messieurs Dave Caron, Justin Landry, Dave Lambert et Steve André Bélanger, le samedi 9 mai 2020. Conformément aux dispositions légales, un préavis écrit de fin d'emploi a été remis à titre d'employé municipaux hiver 2019-2020 à chacun par André Marcil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION 2005-05

Considérant, la rencontre du Comité des Ressources Humaines pour les évaluations en mars 2020;

Considérant, que les employés concernés sont intéressés à travailler à l'année à titre d'employés municipaux ;

En conséquence, il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu de procéder à l'embauche de Messieurs Justin Landry et Dave Lambert et de mandater Monsieur Steve Castonguay



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

et Monsieur André Marcil à signer l'entente de travail au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

RÉSOLUTION 2005-06

Considérant, la priorité de certains travaux d'entretien mécanique à exécuter rapidement et la capacité d'effectuer ces entretiens à l'interne;

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'engager Monsieur Steve André Bélanger selon sa disponibilité et les besoins de la municipalité sur appel selon une entente de travail à signer et de mandater Monsieur Steve Castonguay et Monsieur André Marcil à signer l'entente de travail au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6- Coût de l'entretien voirie hiver 2019-2020

À titre de point d'information, Monsieur Castonguay fournit le coût d'entretien pour l'hiver à titre d'information pour la période de l'hiver 2019-2020 soit un total de 240 294.50\$.

7- Dossier assurance Sterling STE 2000

Monsieur Castonguay résume le dossier du camion Sterling STE 2000 suite à l'incident survenu en février.

RÉSOLUTION 2005-07

Considérant, le montant des dommages de 15 220.93\$ reçu par la Compagnie d'assurance pour la réparation pour donner suite au sinistre;

Considérant, la corrosion et les dommages liés au sinistre, le réparateur a constaté des dommages sur la structure au niveau du châssis.

Considérant, que le châssis est dédoublé et déformé par la rouille accumulée avec le temps à partir des supports de lame avant ``shockel`` jusqu'au support de suspension des deux essieux arrières.

Considérant, la réglementation de la SAAQ, l'inspection annuelle ne sera pas conforme.

Considérant, que l'assureur permet de récupérer le camion afin de conserver les bonnes pièces compatibles avec d'autres camions;

En conséquence, il est proposé par **Monsieur Jean- Martin Villeneuve** et unanimement résolu de procéder à la mise au rancart du camion Sterling en date du mois d'avril 2020



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8- Résolution pour approuver le processus achat camion usagé

Monsieur André Marcil, directeur général informe les membres du conseil le processus concernant la passation de contrats municipaux.

RÉSOLUTION 2005-08

En conséquence, il proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu d'adopter le processus concernant la passation des contrats municipaux pour l'achat d'un camion usagé avec les caractéristiques suivantes :

Camion de déneigement en bon état année 2005 à aujourd'hui

Équipements à neige récent 2015 à nos jours

Avec un peigne arrière

Boite à sel

Moteur 500 forces et plus

Transmission manuelle ou automatique

Suspension avant 18 000 livres

Suspension arrière 46 000 livres

Une demande écrite sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs établissant un délai de réception d'au moins huit jours et établie pour le vendredi 29 mai 2020.

L'utilisation d'un mode d'adjudication comprenant un système d'évaluation et de pondération sera choisi par un comité de sélection.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9- Résolution pour donner suite à la demande introductive d'instance R. Bernier

Monsieur Castonguay informe les membres du Conseil Municipal qu'une demande introductive a été remis au bureau municipal par huissier mardi le 5 mai 2020 de la part de Monsieur Roger Bernier.

RÉSOLUTION 2005-09

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de contacter Me Denis Tremblay, avocat dans le délai prescrit dans la demande introductive afin de représenter la municipalité et de



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

mandater Monsieur Steve Castonguay et Monsieur André Marcil
comme personnes ressources de la municipalité dans ce litige.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**10- Résolution pour donner suite à la rencontre avec le service
de protection incendies Ville de Matane**

Monsieur Castonguay informe les personnes présentes à la séance
ordinaire des développements pour l'entente de service de protection
en incendie entre la Ville de Matane et la MRC de la Matanie

RÉSOLUTION 2005-10

En conséquence, il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et
unanimentement résolu de demander l'offre de service du Service
Protection des Incendies suite à la rencontre de travail de février 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**11- Résolution pour obtenir le montant pour le Fonds
Développement du Territoire MRC**

Monsieur Steve Castonguay informe qu'un montant est de 11 000\$
est disponible pour les organismes de la municipalité de Saint-Léandre
pour 2020 par le Fonds de Développement du Territoire de la MRC

Résolution 2005-11

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de
demander le montant disponible dans le Fonds de Développement du
Territoire pour 2020 afin de le remettre aux organismes pour la
municipalité de Saint-Léandre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**12- Résolution pour le Pont Route des Érables, Rivière
Petchedetz**

Monsieur André Marcil informe l'assemblée du rapport d'inspection
du MTQ pour le pont enjambant la Rivière Petchedetz sur la Route des
Érables

Résolution 2005-12

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu
d'effectuer les réparations sur le tablier du Pont de la route des Érables
de la rivière Petchedetz.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13 -Résolution pour la réparation des ponceaux rang 9-10-Ouest

Monsieur Castonguay, maire, explique la réparation urgente dans le 9^e et 10^e rang la fin de semaine du 3-4 mai

Considérant, le bris du chemin dans le 9-10^e rang Ouest a été endommagé par l'eau dans la nuit du samedi au dimanche 3 mai 2020;

Considérant, l'urgence de réparer le chemin afin d'éviter l'isolement de certaines résidences;

Résolution 2005-13

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'entériner les dépenses afin d'effectuer les réparations nécessaires sur le ponceau écrasé sur le chemin du 9-10^e Rang Ouest rétroactivement au dimanche 3 mai et les journées suivantes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

14- Gestion des plaintes 2020

Monsieur Castonguay explique le contexte de la gestion des plaintes.

Résolution 2005-14

En conséquence, il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de recevoir seulement les plaintes écrites selon le formulaire disponible sur le site internet ou au bureau municipal, aucune autre plainte ne sera considérée. La nature de la plainte reçue sera déposée lors d'une séance du Conseil Municipal, en conservant l'anonymat du plaignant. De plus, des poursuites pourront être entreprises contre les personnes qui portent plainte sans fondement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

15 Ouverture demande d'information de prix sur location machinerie et achat de gravier le 13 mai à 13h

André Marcil informe les personnes que l'ouverture d'information de prix sur la location de machinerie et pour l'achat du gravier s'effectue le mercredi 13 mai à 13 heures.

16 Résolution pour la modification coquille règlement sur l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats

Monsieur Marcil explique que lors la concordance des règlements sur



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis une coquille doit être corrigée.

Résolution 2005-15

En conséquence, il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de modifier conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, le soussigné, Directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, apporte des corrections au règlement **numéro 2018-237-02** de la Municipalité de Saint-Léandre, adoptée à la séance ordinaire du 2 octobre 2018, suite à des erreurs qui apparaissent évidentes à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision.

Le règlement numéro 2018-237-02 fait référence au règlement sur l'Inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificat numéro 237. Or, ce règlement fut abrogé et remplacé par le numéro 252 du même nom.

Les modifications suivantes sont réalisées pour corriger la situation :

Le numéro du règlement est changé pour « 2018-252-02 ».

Le titre du règlement est changé pour « **RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-252-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'INSPECTION DES BÂTIMENTS AINSI QUE L'ÉMISSION DES DIFFÉRENTS PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 252 AFIN D'APPORTER DIVERSES ADAPTATIONS** ».

Dans l'article 1 est inscrit : « modifie le Règlement sur l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 237 ».

Cet extrait est remplacé par : « modifie le Règlement sur l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 252 ».

Dans l'article 5 est inscrit : « Règlement sur l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 237 ».

Cet extrait est remplacé par : « Règlement sur l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 252 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

En foi de quoi, j'ai dûment modifié le règlement numéro 2018-237-02 en conséquence.

Signé à Saint-Léandre, ce 11 mai 2020.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

André Marcil, Directeur général
secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Léandre

**17 Résolution pour la demande de prix collectes matières
résiduelles et recyclages 2021 par la ville de Matane**

Monsieur André Marcil, directeur général, explique la demande de prix pour la collecte des matières résiduelles et recyclage à partir de 2021 par la Ville de Matane

Résolution 2005-16

Considérant que la municipalité doit procéder à des appels d'offres/demandes des prix pour le tri et le conditionnement des matières recyclables ainsi que pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

Considérant que plusieurs municipalités de La Matanie doivent sous peu faire des démarches similaires pour le tri et le conditionnement des matières recyclables ainsi que pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

Considérant que plusieurs municipalités de La Matanie se sont montrées intéressées à des appels d'offres conjoints pour le tri et le conditionnement des matières recyclables ainsi que pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

Considérant que la municipalité de Saint-Léandre désire conserver la gestion de matières organiques sur son territoire et se retire de ce volet à l'intérieur de la présente demande d'information de prix;

Considérant que le lancement d'appels d'offres conjoints peut permettre de limiter les coûts des contrats;

Considérant que la Ville de Matane s'est portée volontaire pour procéder à un appel d'offres conjoint pour le tri et le conditionnement des matières recyclables ainsi que pour la collecte et le transport des matières résiduelles avec les municipalités de La Matanie intéressées;

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu que la Ville de Matane soit mandatée pour procéder à un appel d'offres conjoint pour le tri et le conditionnement des matières recyclables ainsi que pour la collecte et le transport des matières



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

résiduelles, les frais de gestion associés seront répartis équitablement entre les municipalités participantes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

18- Potées Fleuries 2020

Monsieur Castonguay explique tout comme les dernières années, une commande de potées fleuries embellit le village pendant la période estivale.

Résolution 2005-17

En conséquence, il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de procéder à l'achat de 35 potées fleuries pour l'été 2020 pour un montant maximum de 1 000.00 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

19- Résolution pour le projet de maisonnette par le COSMOSS

André Marcil explique avoir reçu un courriel de la part de COSMOSS pour un projet d'aide financière pour une maisonnette d'enfant.

Résolution 2005-18

Considérant, que le contrat doit être fait avec la municipalité d'accueil de la maisonnette;

Considérant que les sommes doivent être engagées avant le 30 juin prochain.;

Considérant que la municipalité doit fournir une résolution

Considérant que Cosmoss peut défrayer les coûts d'achats de matériel sur présentation de factures- environ 500\$ par structure.

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu de cibler le parc intergénérationnel pour l'installation d'une maisonnette et de mandater André Marcil à titre de responsable du projet pour la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

20- Période de questions

Aucune question faisant suite à la tenue de la séance à huis clos.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

21- Levée de la séance ordinaire

Monsieur Castonguay souligne le point que l'ordre du jour est épuisé.

Résolution 2005-19

En conséquence, il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 11 mai l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier